

BELLONE AVOCATS
139 rue Vendôme

69006 LYON

Dossier suivi par Maître Pierre-Yves JOLY

LYON CEDEX 03, le 27/05/2025

N° Structure : 03977
N° palais : 562
Référence affaire : 252193347
Affaire : A2GV FORMATIONS/CREATION
Objet : Affectation de fonds

Mon Cher Confrère,

Nous vous confirmons avoir affecté la somme de 500,00 EUR au crédit du sous compte affaire référencé en marge, au motif suivant : VIR RECU MA LEXIS GALTES.

Après cette opération, le solde de l'affaire est de 500,00 EUR.

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez communiquer à la Carpa les instructions nécessaires à l'émission des règlements des fonds en faveur des bénéficiaires concernés.

Nous restons à votre disposition et,

Vous prions de croire, Mon Cher Confrère, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président de la Carpa